

PETITS ANIMAUX

1. La date limite pour faire parvenir vos inscriptions est le 23 juin 2011 (attention les retardataires). Toutes les inscriptions reçues par la poste ou par téléphone après cette date seront refusées.
2. Les droits d'inscriptions sont de 1 \$ par sujet. L'Exposition est ouverte à toutes les races pures de volailles, pigeons, oiseaux aquatiques et lapins.
3. Les animaux doivent être en place pour 17 h 00 le 8 juillet 2011 et y demeurer jusqu'au 17 juillet à 18 h 00.
4. Écrire lisiblement vos inscriptions sur la formule à cet effet en mentionnant bien les détails requis sur chaque ligne. Assurez-vous de bien identifier vos sujets en mentionnant la bonne section.
5. Pour former une classe, il faut un minimum de 4 sujets (mâle et femelle) avec compétition de 2 exposants et plus.
6. Tous les animaux seront jugés selon le standard de la volaille, du pigeon, de l'oiseau aquatique et du lapin de race pure.
7. L'Exposition portera toute l'attention aux animaux mais ne se rend pas responsable des pertes, dommages, vols, etc.
8. Le jugement débutera à 12 h 00 le dimanche 10 juillet 2011, pour volailles, pigeons, oiseaux aquatiques. Il est strictement interdit de déranger les juges en fonction. Les questions doivent être posées seulement après le jugement de la race complète.
9. Tout animal malade ou malpropre sera retiré des cages et expulsé du bâtiment et sera non remboursé.
10. Des prix en argent seront attribués pour les premier, deuxième et troisième de chaque section (mâle et femelle).
11. Votre chèque devra accompagner vos inscriptions.
12. Un éleveur invité aura un maximum de 25 têtes.
13. Aucune vente ne sera permise en dehors de bêtes qui ont participé aux jugements.

Veuillez faire parvenir vos inscriptions à l'adresse suivante :

Mario Thibeault
3134, rue Fortin
Trois-Rivières (Québec) G8Z 2C2
Tél : (819) 697-2027

Règlements généraux

Juge Petits animaux : M. Troy Laroche

Juge lapins : M. Pierre Desrochers

Section 1 : Dindes toutes races

Classe A Mâles
Classe B Femelles

Section 2 : Oies toutes races

Classe A Mâles
Classe B Femelles

Section 3 : Canards toutes races

Classe A Mâles
Classe B Femelles

Section 4 : Poules standards toutes races

Classe A Mâles
Classe B Femelles
Classe C Mâles
Classe D Femelles

Pour la section 4 seulement les prix seront comme suit :

1^{er} Prix : 7 \$ 2^e Prix : 6 \$ 3^e Prix : 5 \$

Section 5 : Petites poules de fantaisie toutes races

Classe A Mâles
Classe B Femelles
Classe C Mâles
Classe D Femelles

Section 6 : Pigeons toutes races

Classe A Mâles
Classe B Femelles

Section 7 : Lapins toutes races

Classe A	Vieux Mâles
Classe B	Vieilles Femelles
Classe C	Jeunes Mâles
Classe D	Jeunes Femelles

Section 8 : Faisans toutes races

Classe A	Mâles
Classe B	Femelles

Section 9 : Exposants (Jeunes) (14 ans et moins)

Pour toutes les sections sauf la section 4. Voici la liste de prix :

1^{er} Prix : 6 \$

2^e Prix : 5 \$

3^e Prix : 4 \$

Horaire

Samedi 9 juillet

«Exposition de lapins avec jugement»

- Jugement à partir de 10 h 00.
- Jugement selon le standard du lapin.
- Trophées et rosettes seulement.
(Meilleur) (Réserve)

Dimanche 10 juillet

- Jugement des volailles, pigeons et oiseaux aquatiques.
- Jugement à partir de 12 h 00.

Bleu : Ce qui est enlevé

Rouge : Changements apportés

Vert : pour renseignements à venir